

**Conditions de nomination au
Prix de l'Organisation des capitales et villes islamiques (OCVI)
pour l'Excellence électronique**

Premièrement : Organes ayant le droit de présenter leur candidature au Prix :

Les membres de l'Organisation des capitales et villes islamiques, tous statuts confondus (actifs, observateurs et participants) et les organes et instances qui en relèvent, à condition de faire valoir la preuve de cette dépendance du membre à part entière de l'Organisation et sa présentation de la candidature.

Deuxièmement : Les travaux pouvant postuler pour le prix :

Les travaux de prestation de services électroniques liés aux services municipaux orientés vers le public, directement ou indirectement :

- Les services mobiles tels que : Les SMS et les applications des Smartphones.
- Les prestations fournies au public G2C.
- Les prestations fournies au secteur gouvernemental G2G.
- Les prestations fournies au secteur privé G2B.

Troisièmement : Conditions générales liées à l'e-service proposé :

- Le service électronique doit avoir trait aux prestations de l'action municipale.
- L'e-service doit compter au minimum 6 mois d'exploitation depuis sa mise en marche effective.
- L'e-service doit cibler la plus grande partie de la société et englober au moins l'une ou l'ensemble des catégories suivantes : citoyens – résidents – visiteurs – secteur gouvernemental – secteur privé.
- L'e-service proposé doit couvrir toutes formalités exigées pour l'accomplissement de la prestation de manière électronique.
- L'e-service doit être d'accès facile et la navigation entre ses différentes rubriques doit être fluide.
- L'e-service doit être adapté aux autres systèmes, aussi bien au niveau de l'Organisation, qu'au niveau des entreprises des secteurs public et privé.
- L'e-service doit fournir toutes les facilités nécessaires pour la réalisation des opérations aux différentes catégories sociales, y compris aux personnes à besoins spécifiques.

Quatrièmement : Les documents requis pour l'e-service proposé :

Les pièces et documents suivants doivent être fournis avec justificatifs à l'appui, à l'instar des dossiers multimédia et des documents officiels, le cas échéant :

- Un aperçu comprenant un descriptif de l'e-service et de ses objectifs ; du volume et de la gamme de l'e-service ; de la catégorie ciblée ; de la méthodologie de travail ; et de la date d'entrée en exploitation de l'e-service.
- Un aperçu des techniques, systèmes et canaux de communication et d'interaction utilisés dans la mise en exécution de l'e-service.
- Un aperçu des techniques de pointe et des idées novatrices utilisées pour booster le niveau de rendement et améliorer la prestation.
- Un aperçu de la connexion et de la complémentarité avec les autres prestations électroniques fournies au sein de l'Organisation et dans les autres entreprises.
- Concevoir des pages ou comptes virtuels permettant d'accéder au service et de le tester.
- Présenter des « screens » du service pour ce qui est des prestations qui ne sont pas fournies via Internet.
- Un aperçu du schéma technique du service, avec précision de la manière d'assurer le principe de continuité du service (24/7).
- Un bref exposé sur les problèmes résolus par le service, avec précision des différentes méthodes utilisées.
- Un aperçu des conditions et dispositions légales régissant le service, telles que les droits de propriété intellectuelle, les droits d'exploitation, les droits d'auteur et de diffusion, et les dénis de responsabilité pour toute exploitation abusive du service.
- Un aperçu des langues utilisées dans les interfaces des utilisateurs de l'e-service, les raisons motivant leur choix et les modes de leur mise à jour.
- Un aperçu des diverses méthodes d'interaction avec les utilisateurs afin d'écourter les délais de réalisation des opérations et de développer le service.
- Un bref exposé sur la sécurité, la protection de l'e-service et la confidentialité des données personnelles.
- Un bref exposé sur les données statistiques et les indicateurs permettant de mesurer le niveau de rendement de l'e-service, conformément aux accords conclus sur le niveau des services (SLA) et sur les indicateurs de rendement (KPA).
- Un aperçu des normes et réglementations locales et internationales appliquées à l'e-service, avec précision des aspects de son application.
- Un aperçu des opportunités stratégiques offertes aux divers niveaux (international, local et institutionnel) par le service proposé, avec précision de la valeur ajoutée, au double plan économique et environnemental.
- Un bref exposé sur le degré de viabilité et d'application du service dans d'autres sites technologiques d'emploi ou entreprises (locales ou internationales), tout en précisant si des expertises ont été déjà transférées ou échangées, dans ce domaine, et en citant les sites technologiques d'emploi et autres entreprises concernés.